

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Environnement opérationnel

Contexte

La Bosnie-Herzégovine est un pays caractérisé par des divisions politiques ethnonationales et un système administratif complexe. Cette situation contrarie les activités destinées à régler les problèmes qui subsistent en raison des déplacements causés par les conflits dans les Balkans, conflits qui se sont achevés il y a 16 ans. Par conséquent, 113 000 déplacés internes sont encore dans l'attente d'une solution. Le pays abrite également près de 6 800 réfugiés originaires de Croatie.

Depuis 2010, les pays de la région ont montré une volonté accrue de clore le chapitre du déplacement et ils ont consolidé leurs activités en vue de trouver des solutions durables pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, cette évolution garantira la stabilité nationale et régionale, et étayera les efforts du pays pour intégrer l'Union européenne. De plus, l'adoption, en juin 2010, de la Stratégie révisée pour la mise en œuvre de l'Annexe VII des Accords de paix de Dayton donne un cadre permettant de régler les questions en souffrance liées aux déplacements. Le HCR continuera de soutenir son application par le plaidoyer et l'assistance directe aux plus vulnérables des personnes relevant de sa compétence.

Le HCR collabore étroitement avec les autorités pour renforcer le régime d'asile et la protection des réfugiés. Si la législation sur l'asile est en général conforme aux normes régionales et internationales, sa mise en œuvre reste problématique.

On estime que 5 000 personnes risquent l'apatridie en Bosnie-Herzégovine, principalement des Roms, qui ont souvent beaucoup de difficultés à jouir d'une véritable



Chiffres prévisionnels pour la Bosnie-Herzégovine

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 - JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Refugiés	Croatie	6 000	230	4 970	800	-	-
	Serbie (et Kosovo: Rés. 1244 du CS)	140	140	140	140	130	130
	Pays divers	30	30	30	30	30	30
Demandeurs d'asile	Serbie (et Kosovo: Rés. 1244 du CS)	20	20	-	-	-	-
	Pays divers	70	70	80	80	80	80
Réfugiés rapatriés	Bosnie-Herzégovine	500	50	450	50	400	30
Déplacés internes	Bosnie-Herzégovine	95 000	30 000	90 000	20 000	60 000	10 000
Déplacés de retour	Bosnie-Herzégovine	450	450	320	320	200	200
Apatrides	Apatrides	4 900	1 000	3 900	900	3 000	1 000
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Bosnie-Herzégovine	43 650	3 170	40 980	2 970	27 650	2 040
Total		150 760	35 160	140 870	25 280	91 490	13 510

citoyenneté qui leur permettrait de bénéficier des droits et des prestations auxquels ils peuvent prétendre.

● Besoins

Beaucoup de déplacés internes et de rapatriés dont la situation demeure fragile requièrent un soutien permanent afin de surmonter les obstacles auxquels ils se heurtent pour faire prévaloir leurs droits et trouver un emploi.

Environ 8 500 personnes déplacées vivent encore dans des hébergements collectifs, une solution qui était en principe temporaire, et elles sont parmi les plus vulnérables des populations relevant de la compétence du HCR en Bosnie-Herzégovine. Beaucoup sont physiquement et mentalement diminuées, souffrent de maladies chroniques, sont âgées, sans revenu et/ou ne peuvent pas rentrer dans leur lieu d'origine en raison de graves menaces pour leur protection. Le HCR continue de préconiser des interventions adaptées afin de répondre aux besoins les plus pressants de ces personnes extrêmement fragiles et il collabore de près avec les autorités compétentes pour leur trouver des solutions.

En théorie, les réfugiés ont accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et aux services de protection sociale dans les mêmes conditions que les nationaux, mais, en réalité, cet accès est limité. Les réfugiés qui souhaitent s'intégrer sur place trouvent extrêmement difficile d'obtenir un permis de résidence.

Les personnes qui risquent de devenir apatrides, principalement les Roms, se heurtent à de graves écueils dans presque tous les aspects de la vie. Elles sont en butte à une discrimination très répandue et souffrent des conséquences de l'absence de documents d'identité ou d'enregistrement, ce qui restreint leurs droits, comme les soins de santé, l'éducation et l'emploi. De surcroît, le manque de papiers d'identité augmente le risque d'exposition à différents abus, notamment la traite d'êtres humains.

| Stratégie et activités |

En Bosnie-Herzégovine, l'approche du HCR est de répondre aux besoins de protection et d'assistance de grands groupes de déplacés internes et de rapatriés, de réfugiés et de demandeurs d'asile et d'un nombre important de Roms risquant l'apatridie. Les principales priorités pour 2012 et 2013 sont l'accès aux droits, l'aide juridique gratuite, les activités génératrices de revenus et l'appui au rapatriement et à l'intégration sur place.

En 2012 et 2013, le HCR :

- préconisera des mesures auprès des autorités nationales pour clore le chapitre de déplacement prolongé des déplacés internes résiduels ;
- garantira l'accès des rapatriés et des personnes déplacées à l'aide juridique gratuite, aux projets générateurs de revenus et de moyens d'existence, tout en soutenant les initiatives en matière de logement pour faciliter l'intégration locale des personnes déplacées ;
- renforcera les capacités des centres de protection sociale afin de leur permettre d'aider les personnes relevant de la compétence du HCR ;
- aidera les autorités à consolider le régime d'asile et à garantir les droits des réfugiés et des demandeurs d'asile ;
- soutiendra les réfugiés croates grâce à une aide juridique gratuite et/ou des activités génératrices de revenus afin qu'ils puissent trouver des solutions durables, par le rapatriement librement consenti ou l'intégration sur place ;
- aidera les Roms risquant l'apatridie à obtenir des documents d'état civil.

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Amélioration de l'accès aux procédures de détermination du statut de réfugié et de la qualité de celles-ci.
- Renforcement des procédures d'enregistrement civil et de documentation d'état civil.
 - ➔ Les personnes relevant de la compétence du HCR obtiennent des documents d'état civil grâce à près de 150 interventions de plaidoyer.
- Davantage d'individus reçoivent des papiers.
 - ➔ Quelque 500 documents d'identité et de voyage sont délivrés aux résidents apatrides.

Besoins et services essentiels

- Des articles ménagers et de première nécessité sont mis à disposition en quantité suffisante.
 - ➔ Au total, 730 réfugiés, déplacés internes et rapatriés reçoivent des articles ménagers.

Solutions durables

- Le potentiel du rapatriement librement consenti est réalisé.
 - ➔ Près de 660 réfugiés et déplacés internes sont aidés à rentrer grâce à des allocations de rapatriement ou un soutien pour le transport.

Autonomisation et autosuffisance communautaires

- Les possibilités de parvenir à l'autosuffisance et de trouver des moyens de subsistance augmentent pour les personnes relevant de la compétence du HCR.
- Un total de quelque 2300 déplacés internes, rapatriés, apatrides et réfugiés bénéficient d'activités destinées à leur trouver un emploi.

Environnement de protection favorable

- L'accès à l'aide juridique et aux recours légaux est élargi.
 - ➔ Près de 12 600 déplacés internes, rapatriés, apatrides, réfugiés et demandeurs d'asile bénéficient d'une assistance juridique.

● Contraintes

La fragmentation des structures gouvernementales de la Bosnie-Herzégovine et de sa société entrave la reprise et les efforts de réconciliation. De plus, l'organisation administrative complexe et décentralisée du pays crée la confusion quant à la responsabilité de fonctions étatiques importantes. Ces conditions ne sont pas propices à la mise au point de moyens clairs et efficaces, propres à garantir les droits de l'homme et protéger les réfugiés et les demandeurs d'asile. Même si la législation de l'asile est dans l'ensemble conforme aux normes internationales, des inquiétudes subsistent sur la manière dont elle est interprétée et mise en oeuvre.

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	1
□ Effectifs totaux	39
Internationaux	5
Nationaux	24
JEA	1
VNU	5
Autres	4



Une déplacée interne fête Paques dans son appartement du centre collectif de Rogatica.

HCR / AZIZ

Le système de protection sociale est gravement sous-financé et les besoins dépassent ses capacités. L'économie n'a pas encore récupéré de la crise économique mondiale et le chômage demeure élevé, ce qui rend difficile de conserver les moyens d'existence, en particulier pour les personnes relevant de la compétence du HCR.

internationales, comme le Bureau du Haut-Représentant, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi qu'avec diverses ONG nationales et internationales, des donateurs et des organismes multilatéraux.

| Organisation et mise en œuvre |

● *Coordination*

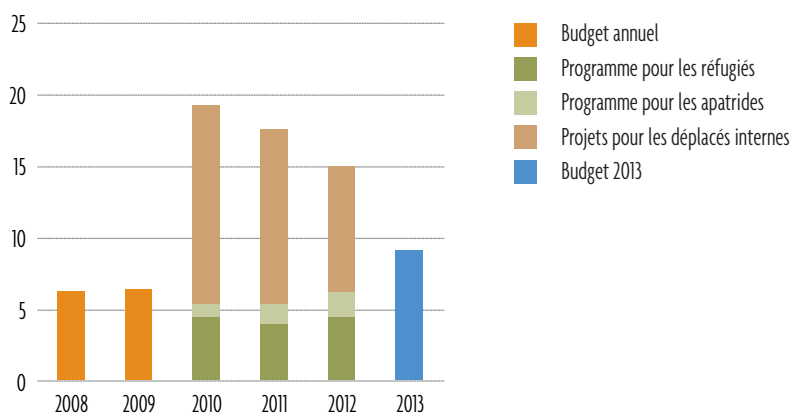
Le HCR continue de travailler conjointement avec les autorités à tous les niveaux, en particulier avec le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés et le Ministère de la sécurité. Le Haut Commissariat siège également au Conseil de hauts responsables qui est composé de membres des principales institutions internationales présentes dans le pays. Le HCR est un membre actif de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et il collabore étroitement avec d'autres organisations

| Informations financières |

Le budget pour la Bosnie-Herzégovine nécessite 15 millions de dollars E.-U. en 2012 et 9,1 millions de dollars E.-U. en 2013. Cette réduction graduelle traduit le retrait progressif du HCR des opérations dans le pays. Sur ces montants, 62 pour cent sont alloués aux déplacés internes, 28 pour cent aux réfugiés et aux demandeurs d'asile et 10 pour cent aux apatrides. Un volet important du budget se rapporte aux solutions durables pour les déplacés internes vulnérables, au soutien à l'autosuffisance et aux activités liées aux moyens d'existence.

Budget du HCR en Bosnie-Herzégovine 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2012 pour la Bosnie-Herzégovine (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable				
Droit et politique générale	44 528	212 522	420 798	677 848
Cadre administratif national	11 660	0	31 949	43 609
Accès à l'assistance juridique	229 079	153 380	275 755	658 214
Accès au territoire et non-refoulement	26 901	0	0	26 901
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	98 893	50 243	135 629	284 764
Sous-total	411 060	416 145	864 131	1 691 336
Procédures de protection équitables				
Conditions d'accueil	328 217	0	0	328 217
Identification des cas d'apatridie	0	29 603	0	29 603
Enregistrement et établissement de profils	83 531	0	31 949	115 480
Détermination du statut de réfugié	199 085	0	0	199 085
Documents individuels	0	412 506	0	412 506
Enregistrement et documents d'état civil	21 208	130 075	0	151 283
Sous-total	632 041	572 184	31 949	1 236 174
Protection contre la violence et l'exploitation				
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	25 497	0	26 674	52 170
Sous-total	25 497	0	26 674	52 170
Besoins élémentaires et services essentiels				
Santé	100 283	21 035	27 761	149 080
Santé génésique et services liés au VIH	11 660	0	0	11 660
Nutrition	32 727	0	0	32 727
Sécurité alimentaire	53 092	0	0	53 092
Assainissement et hygiène	17 278	0	0	17 278
Abris et infrastructure	1 336 417	0	3 581 981	4 918 399
Articles ménagers et d'hygiène de base	45 325	0	393 728	439 053
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	147 617	0	213 898	361 515
Éducation	26 831	0	0	26 831
Sous-total	1 771 231	21 035	4 217 369	6 009 635
Autonomisation et autosuffisance communautaires				
Mobilisation communautaire	33 570	21 386	32 792	87 748
Autosuffisance et moyens d'existence	785 930	344 167	2 582 751	3 712 848
Sous-total	819 500	365 553	2 615 542	3 800 596
Solutions durables				
Retour volontaire	340 847	0	171 584	512 431
Réintégration	0	0	19 461	19 461
Intégration	11 870	0	20 353	32 224
Réinstallation	44 902	0	0	44 902
Réduction renforcée des cas d'apatridie	0	152 172	0	152 172
Sous-total	397 620	152 172	211 399	761 191
Leadership, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	23 320	66 903	454 520	544 742
Sous-total	23 320	66 903	454 520	544 742
Logistique et appui aux opérations				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	131 470	84 141	127 796	343 407
Gestion des opérations, coordination et appui	217 112	131 279	237 357	585 748
Sous-total	348 581	215 420	365 153	929 155
Total	4 428 850	1 809 413	8 786 737	15 025 000
Budget 2011 révisé	3 991 865	1 233 886	12 295 172	17 520 923

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère des droits de l'homme et des réfugiés
Ministère de la sécurité

ONG

Fondation pour la démocratie locale
Hilfswerk Austria International
Initiative des femmes de Bosnie-Herzégovine
Services de secours catholiques
Service logistique humanitaire de Bosnie-Herzégovine
Vasa Prava Bosnie-Herzégovine

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Ministère de la Fédération pour les personnes déplacées et les réfugiés
Ministère de la *Republika Srpska* pour les réfugiés et les personnes déplacées

Autres

Banque de développement du Conseil de l'Europe
Banque mondiale
Commission européenne
Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse
OIM
PNUD
UNICEF